



Thalie Santé
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

QUI SOMMES-NOUS ?



THALIE SANTÉ EST UN **SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL** NÉ LE 1^{ER} AOÛT 2021 DE LA FUSION DE DEUX SERVICES, RÉFÉRENTS DANS LE **DOMAINE DE LA CULTURE, DES MÉDIAS ET DE LA COMMUNICATION** : LE CMB, CENTRE MÉDICAL BOURSE, ET LE CMPC, CENTRE MÉDICAL DE LA PUBLICITÉ ET DE LA COMMUNICATION.



Le rapprochement du **CMB** et du **CMPC** a été opéré dans un contexte de réforme de la santé au travail, avec pour une ambition de constituer un **grand service de prévention et de santé au travail national** à l'attention de toutes les entreprises des industries culturelles et créatives, réunissant ainsi les secteurs historiquement suivis par le CMB (spectacle, édition, presse, exploitants cinématographiques) et par le CMPC (publicité, communication, médias).

Thalie Santé est porteur d'un **engagement**, d'une expertise, d'une **culture de la prévention** au service des entreprises, salariés, branches professionnelles et indépendants du secteur des **industries culturelles et créatives**, dont les métiers sont spécifiques, mais également des secteurs pluriprofessionnels qui gravitent autour de cet écosystème.

Thalie Santé a reçu la confiance de ces milieux professionnels à travers sa désignation comme **service de compétence exclusive** (accord nationaux signés et étendus par le Ministère du travail) pour les salariés intermittents du spectacle, les journalistes rémunérés à la pige et les mannequins.

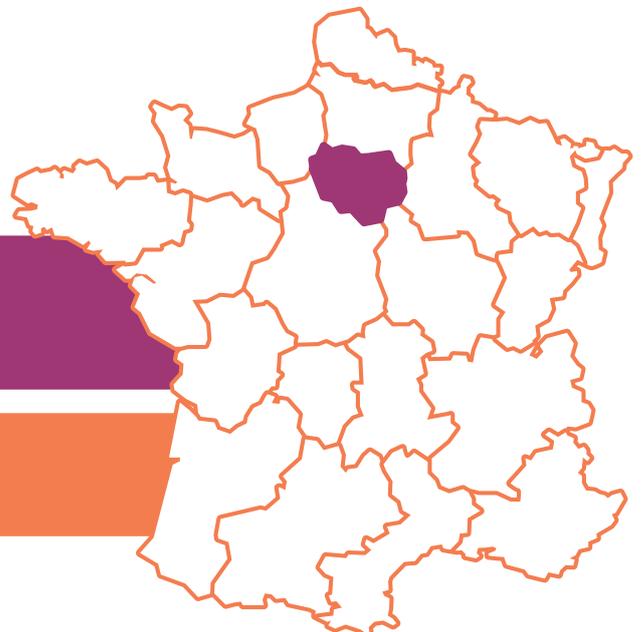
Il dispose d'une **approbation de compétences et d'agrément de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités (DRIEETS)** lui permettant d'exercer ses missions sur un périmètre précis :

AGRÉMENT DRIEETS Ile-de-France

Spectacle / Presse et média /
Culture communication /
Secteur interprofessionnel

COMPÉTENCE NATIONALE

Intermittents / Enfants /
Mannequins / Pigistes



CHIFFRES CLÉS

4 000 ENTREPRISES ADHÉRENTES POUR
76 000 SALARIÉS SUIVIS EN ILE-DE-FRANCE (MONO-EMPLOYEURS)

280 000 SALARIÉS INTERMITTENTS, 6 000 PIGISTES ET 2 000 MANNEQUINS
SUIVIS DANS TOUTE LA FRANCE (MULTI-EMPLOYEURS), EN PARTENARIAT
AVEC 140 SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL EN RÉGION.

UNE ÉQUIPE DE PRÈS DE 100 PERSONNES : MÉDECINS, INFIRMIERS, ASSISTANTES
MÉDICALES, PSYCHOLOGUES, ASSISTANTES SOCIALES, ERGONOMES,
INGÉNIEURS HSE, FONCTIONS SUPPORTS...

NOS ENGAGEMENTS

NOTRE MISSION

L'équipe pluridisciplinaire de Thalie Santé conseille et accompagne les employeurs dans la **mise en œuvre de la prévention des risques professionnels** et assure le suivi de la santé au travail de leurs salariés.

Au-delà de la visite médicale individuelle, Thalie Santé développe des actions de prévention en milieu du travail, d'information ainsi que de **sensibilisation des employeurs et des salariés aux risques professionnels**.

Pour assurer une bonne relation entre nos adhérents et nous, chaque entreprise adhérente bénéficie d'une **équipe médicale dédiée**.

Thalie Santé s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue et d'innovation**, comme à travers la mise en place d'une interface informatique permettant aux entreprises adhérentes de prendre leurs rendez-vous en ligne.

NOTRE OFFRE DE SERVICE

En application de la loi du 2 août 2021 renforçant la prévention en santé au travail, Thalie Santé met à la disposition de ses adhérents **une offre socle et une offre complémentaire**.

L'OFFRE SOCLE

Elle couvre :

- **Toutes les visites individuelles en santé au travail** pour assurer le suivi réglementaire de l'état de santé des salariés, qui comprend les différents types de visites médicales, en présentiel ou en téléconsultation (visite d'embauche, visites à la demande, visite de reprise, visite de mi-carrière...).
- Sur le plan collectif, **l'ensemble des actions en milieu de travail**, la participation à vos instances de dialogue social, la visite des locaux, les analyses ergonomiques, la fiche d'entreprise et toutes les actions demandées par le médecin du travail, y compris l'orientation vers un psychologue, une assistante sociale ou des examens complémentaires. Un nombre d'ateliers de sensibilisation à la prévention est également inclus dans l'offre socle (nombre défini selon la taille de votre entreprise).

Le médecin du travail, l'infirmier en santé au travail et l'équipe de prévention (ergonomes, psychologues du travail, métrologues, ingénieurs en hygiène santé environnement et assistants en santé au travail) sont ainsi en lien constant avec l'entreprise adhérente.

L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Elle comprend toutes les prestations au-delà de l'offre socle. En complément des actions citées ci-dessus, l'équipe de Thalie Santé peut en effet vous accompagner dans la mise en place d'**ateliers de sensibilisation aux risques professionnels** (risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques, travail sur écran, bonne posture en télétravail...) ou sur des **travaux de plus grande envergure**, de la formalisation de vos demandes à la proposition de solutions.

Voici, à titre d'exemple, quelques interventions possibles :

- **Accompagnement sur les risques psychosociaux** (audit, préconisation, plan d'action).
- **Médiation des situations conflictuelles**.
- **Étude du fonctionnement organisationnel** de l'établissement.
- **Accompagnement ergonomique** sur des projets architecturaux, de réorganisation, de nouvelles implantations...
- **Sensibilisation aux bonnes postures** sur écran en présentiel, etc.



Pour toute information complémentaire : contact@thalie-sante.org